



**HAL**  
open science

## **Ier partie : Présentation du territoire et des sources. - Chapitre V : Noms de lieux de la paroisse d'Anglet**

Hector Iglesias

### ► **To cite this version:**

Hector Iglesias. Ier partie : Présentation du territoire et des sources. - Chapitre V : Noms de lieux de la paroisse d'Anglet. Noms de lieux et de personnes a Bayonne, Anglet et Biarritz au XVIIIe siècle : origine, signification, localisation, proportion et fréquence des noms recensés, Elkarlanean, ISBN : 2-913156-32-0, 375 p., 2000. <artxibo-00346945v2>

**HAL Id: artxibo-00346945**

**<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00346945v2>**

Submitted on 18 Dec 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## CHAPITRE V

# NOMS DE LIEUX DE LA PAROISSE D'ANGLET

**Hector IGLESIAS**

[h.iglesias@biarritz.fr](mailto:h.iglesias@biarritz.fr)

« Aujourd’huy huitieme du mois de decembre mil Sept Cens Soixante cinq, En la parroisse danglet au lieu capitulaire les hans assemblés pour y Traiter des affaires communes ont dit que la parroisse est composée de 300 maisons extremement peuplée (sic) ayant pour Sa Scituation du cotté du nort la mer qui la borde, Et les montagnes depirenés (sic) pris dans la distance de deux lieux du Cotté de midy »

DITHURBIDE, Greffier de la Communauté

### Toponymes

Tout comme la paroisse de Biarritz, la superficie de celle d’Anglet était au XVIII<sup>e</sup> siècle identique à celle qui est la sienne de nos jours, c’est-à-dire 24 km<sup>2</sup>. La paroisse connaissait, à l’instar de celle de Biarritz, quatre quartiers qui jouissaient d’une personnalité juridique propre. Chacun de ces quartiers avait ainsi la faculté de nommer **« huit jurats (à raison de deux par quartier) et [de] leurs suppléants appelés “mandes”. En général, huit jours plus tard, vers le 10 février, les jurats désignaient deux députés par quartier pour les seconder dans leurs tâches. L’abbé ou le maire abbé devait être choisi alternativement parmi les jurats de chaque quartier »**<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Goyhenetche, 1997, **Histoire d’Anglet...**, p. 138. Pour tout ce qui concerne toutes les modalités d’élection des agents d’exécution (appelés indistinctement « jurats », « chargetenants » ou « magistrats ») de l’assemblée paroissiale d’Anglet au XVIII<sup>e</sup> siècle, on pourra se reporter à l’ouvrage de cet auteur et en particulier aux chapitres suivants : 2<sup>e</sup> partie, chap. V, « Une communauté organisée », pp. 133-146, chap. VI, « Les rapports sociaux dans l’administration et la gestion du patrimoine communautaire », pp. 147-170, chap. VII, « Les rapports de la Communauté avec les autorités constituées », pp. 171-180.

## Noms des quartiers historiques

### « Sutarren », « Sutart » ou « Sutarne »

Au sud-est de la paroisse se trouvait le quartier historique de « Sutar », plus couramment appelé au XVIII<sup>e</sup> siècle « Sutarren »<sup>2</sup>, « Sutart »<sup>3</sup> voire « Sutarne » (une seule apparition) dans la minute notariale qui suit : « maison appelée du Broussé Scituée quartier de Sutarne (...) arnaud Bortaire Laboureur maitre de la maison du Prince de la presente parroisse et même (sic) quartier »<sup>4</sup>. Ce quartier d'Anglet était — et est encore — séparé de la paroisse de Bassussarry par le ruisseau appelé « Petdeboure »<sup>5</sup> (actuel « ruisseau de Petabure »<sup>6</sup>). A partir du lieu-dit connu encore de nos jours sous le nom de « Trois-croix »<sup>7</sup>, il jouxtait le territoire de la paroisse d'Arcangues. Au nord, le quartier de « Sutarren »<sup>8</sup> était limitrophe d'un autre quartier historique : celui de « Brindos » dont il était séparé par le ruisseau d'« Aritzague » ou « Arritzague »<sup>9</sup>, actuellement orthographié « Aritxague ».

### « Brindos »

Ce quartier historique de « Brindos »<sup>10</sup> englobait tout le territoire d'Anglet situé entre le ruisseau d'« Aritxague » et l'ancien chemin menant de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz,

<sup>2</sup> Minutes notariales III E 4726, 15 août 1778 ; III E 4759, 16 septembre 1754 ; III E 4737, 13 novembre 1791 ; III E 4746, 03 décembre 1791 ; III E 4736, 19 mars 1788 ; III E 4731, 19 décembre 1781 ; III E 4731, 13 décembre 1781 ; III E 4732, 07 novembre 1782.

<sup>3</sup> Minutes notariales III E 4729, 28 janvier 1778 ; III E 4733, 17 décembre 1784 ; III E 4735, 02 octobre 1786 ; III E 4736, 01 février 1789.

<sup>4</sup> Minute notariale III E 4726, 24 septembre 1777

<sup>5</sup> « Plans des Limites de la Commune Correspondant aux 7 articles du Proces-verbal de Délimitation du 4 Décembre 1828 », archives communales d'Anglet, Inventaire Contributions G./n° 8, Anglet et Bassussarry, art. 5 du procès-verbal.

<sup>6</sup> Carte IGN n° 1344 OT, Bayonne-Anglet-Biarritz.

<sup>7</sup> Connu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle sous le nom de « borne des 3 croix », cf. « Plans des Limites de la Commune Correspondant aux 7 articles du Proces-verbal de Délimitation du 4 Décembre 1828 », archives communales d'Anglet, Inventaire Contributions G./n° 3, Anglet et Bassussarry, art. 5 du procès-verbal.

<sup>8</sup> Raymond, [1863], 1983, **Dictionnaire...**, p. 165.

<sup>9</sup> « Plans des Limites de la Commune Correspondant aux 7 articles du Proces-verbal de Délimitation du 4 Décembre 1828 », archives communales d'Anglet, Inventaire Contributions G./n° 8, Anglet et S<sup>t</sup> Esprit, art. 3 du procès-verbal.

<sup>10</sup> Le nom de ce quartier d'Anglet est attesté dans de très nombreuses minutes notariales du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le nom apparaît pour la première fois en 1083, **Livre d'Or**, p. 26 : « **Garsie Rei dedit medietatem unius mansi in villa Berindos. Fideiussores : Auriol Inge de Nalbais, Enec Furt de Berindos** ».

c'est-à-dire l'actuelle RN.10 (ancien « Chemin royal »). Cette route servait à l'époque de limite entre ce quartier historique et ceux appelés « de Haut » et de « de Bas ». A l'ouest, il jouxtait le quartier biarrot connu sous le nom de « Boustingorry » et à l'est le quartier ou faubourg bayonnais (ici dépourvu toutefois de personnalité juridique) de Saint-Léon.

#### « Haut » ou « Hauto »

Le quartier de « Haut » ou « Hauto »<sup>11</sup> était limité au sud par les dunes du quartier biarrot de « Boustingorry » qui s'étendaient à l'époque depuis l'actuel phare de Biarritz (ancien cap de « Haissart » dont nous avons déjà fait état) jusqu'à l'actuel cimetière biarrot de Ranquine. Vers le nord, ce quartier de la paroisse d'Anglet englobait « la Chambre d'Amour », les quartiers d'Anglet appelés de nos jours « Cinq-Cantons » et « Chassin » ainsi que, toujours en territoire angloy, l'actuel « Refuge Notre-Dame » et l'actuelle plage des « Sables d'Or ».

#### « Bas »

Les limites du quartier de « Bas »<sup>12</sup> commençaient, côté sud, non loin de l'actuelle allée des Jardins d'Arcadie située au bord de l'actuelle RN.10. En se dirigeant vers le nord-est, ses limites longeaient alors les actuelles rues des Primevères et du Prince et ce jusqu'à l'actuelle avenue Montbrun. A partir de là et en se dirigeant vers l'est, les démarcations du quartier étaient en grande partie identiques au tracé de l'actuelle avenue de Montbrun et ce jusqu'à l'actuelle rue Henri Rénerie à partir d'où désormais elles suivaient peu ou prou l'ancienne voie ferrée du Soufre conduisant jusqu'à l'Adour.

#### « les Sables »

Au-delà commençait alors un territoire inhabité nommé tantôt « les Sables »<sup>13</sup>, tantôt « le Pignadar »<sup>14</sup> (ce dernier étant également appelé de nos jours « forêt de Chiberta », cf. **infra**). D'un point de vue administratif, les « Sables » relevaient du « quartier de Bas » comme le laisserait supposer la minute notariale qui suit : « vieille vigne Scituée aux Sables quartier de bas »<sup>15</sup>. Enfin, vers l'est et toujours à partir de la rue des Jardins

---

<sup>11</sup> Minute notariale III E 4725, 23 février 1774.

<sup>12</sup> Ce nom est attesté dans une quantité considérable de minutes notariales du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>13</sup> L'ensemble des « Sables » qui ne servaient pas à la culture de la vigne constituaient la « lande commune » de la communauté. Ils étaient d'ordinaire loués aux « pasteurs étrangers », c'est-à-dire principalement à des bergers de la vallée d'Aspe qui s'y rendaient tous les ans, entre autres cf. « Contrat de ferme des pacages ou bail de pacage », Minute notariale III E 4727, 10 novembre 1771, notaire Pierre Darancette ; III E 4728, 14 novembre 1773, notaire Pierre Darancette, archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.

<sup>14</sup> Goyhenetche, 1997, **Histoire d'Anglet...**, cf. « Les sables de Hausquette et le pignadar », 2<sup>e</sup> partie, chap. III, pp. 88-90.

<sup>15</sup> Minute notariale III E 4726, 03 juillet 1778.

d'Arcadie, les limites du quartier de « Bas » longeaient l'actuelle avenue d'Espagne ou RN.10 jusqu'au carrefour Saint-Jean et de là l'avenue de Bayonne ou RN.10 jusqu'à l'actuel « Centre d'Accueil Atherbea ». A partir de ce point, les limites du quartier, qui jouxtaient désormais ce qui constituait à l'époque la juridiction de Bayonne, s'infléchissaient vers le nord en formant une sorte de coude et suivaient le « ruisseau de Beyries » jusqu'au « c<sup>h</sup> [chemin] d'Anglet à Bayonne »<sup>16</sup>, non loin du lieu-dit appelé de nos jours « les Pontots ».

A partir de cet endroit, le ruisseau était désormais appelé « canal d'Atchinède » (graphie attestée en 1828 vraisemblablement erronée à la suite d'une erreur) ou plutôt « canal d'Atchineche »<sup>17</sup> (cette graphie étant la plus répandue de tout temps), aujourd'hui encore « Atchinette »<sup>18</sup>. Ce dernier se jette encore de nos jours dans l'Adour non loin de l'endroit où est situé l'actuelle allée angloye dite également d'« Atchinette ». En fait, il s'agit des mêmes limites qui séparent encore de nos jours les communes d'Anglet de Bayonne.

### Noms de lieux-dits anglois recensés

Les micro-toponymes anglois recensés désignent la plupart du temps des pièces de terre cultivées, parfois des lieux-dits :

#### « Navarits », « Nabarits » ou « Nabaritz »

Le ou les « champs appelés, les (sic) navarits »<sup>19</sup> étaient vraisemblablement situés non loin de l'actuel quartier appelé Camiade. Le micro-toponyme ayant disparu, il est difficile de savoir exactement où était situé ce champ puisque ni le cadastre de 1831, qui est un document extrêmement détaillé, ni le plan de 1874<sup>20</sup> ne le mentionnent. Cependant, grâce aux divers renseignements fournis par les minutes notariales, il est certain néanmoins qu'il se trouvait « limitée et Confrontée au Levant terre de Lhoste, du nord a

<sup>16</sup> « Plans des Limites de la Commune Correspondant aux 7 articles du Procès-verbal de Délimitation du 4 Décembre 1828 », archives communales d'Anglet, Inventaire Contributions G./n° 8, Anglet et S<sup>t</sup> Esprit, art. 3 du procès-verbal.

<sup>17</sup> « Procès-Verbal de la division du territoire de la Commune d'Anglet En Sections », archives communales d'Anglet, Inventaire Contributions G./n° 5, 28 mai 1831. Voir également le **Plan Cadastral parcellaire de la Commune d'Anglet Canton de Bayonne (Nord-Ouest) Arrondissement de Bayonne, Dépar<sup>t</sup> des Basses Pyrénées [réalisé] sur le terrain le 28 Septembre 1831, sous l'Administration de M<sup>r</sup> le vicomte de Beaumont Préfet M<sup>r</sup> Chegaray Maire et sous la Direction de M<sup>r</sup> Cassan Direction des Contributions M<sup>r</sup> Barrau Géomètre en Chef...**, archives communales d'Anglet, Service de l'Urbanisme et du Cadastre.

<sup>18</sup> Carte IGN n° 1344 OT, Bayonne-Anglet-Biarritz.

<sup>19</sup> Minute notariale III E 4742, 18 mars 1787.

<sup>20</sup> **Plan de la commune d'Anglet...**, Bibliothèque municipale de Bayonne — cote C. 135.

Belitte, du midy et Couchant aux terres de Rolland »<sup>21</sup>. Autrement dit, il se trouvait dans un territoire vraisemblablement situé entre l'actuelle avenue de Montbrun et la rue Paul Gougards. Le plus probable est qu'il était situé dans ou non loin du grand terrain occupé de nos jours par l'usine Bréguet-Dassault<sup>22</sup>. Il apparaît à plusieurs reprises dans les documents que nous avons consultés.

Voici, d'après nos recherches, toutes les minutes notariales du XVIII<sup>e</sup> siècle (connues jusqu'à présent) qui mentionnent ce toponyme d'Anglet :

« lesd. Cinq quartz de Journée de terre étant Scituez en lad. paroisse au champ appelé de Nabaritz Confrontée (sic) du levant Couchant a terre du lacay, du midy a terre de lemouly, Et du nort a terre detcheverry »<sup>23</sup> ; « le champ appelé nabarits »<sup>24</sup> ; « dans le quartier de navarits »<sup>25</sup> ; « [terre] Scittuée en Cette paroisse d'anglet au champ appelé nabarits Sans Separation aud. quartier de bas »<sup>26</sup> ; « [terre] Scittués au champ appelé nabarits Confrontant du Soleil Levant a la terre de Roulan, du midy & du nort a la terre de Basquine »<sup>27</sup> ; « un champ appelé navarits »<sup>28</sup> ; « [terre] Scittuée en Cette paroisse au champ de nabarits, Confrontant du Cotté du Soleil Levant a la terre de Jean de hausquete »<sup>29</sup> ; « [terre] Scittuée en Cette paroisse d'anglet au champ appelée Nabarits Sans reparation (sic) aud. quartier de bas »<sup>30</sup> ; « [terre] Scise aux champs appelés les navarits du present lieu (...) Confrontée du levant aux terres de Loustau et margouton, du midy a terre de vincent Brun ; du couchant a celle d'ihancy et du nord a terre de Belitte »<sup>31</sup> ; « deux Journées de terre Labourables Situées au présent lieu, quartier de

<sup>21</sup> Minute notariale III E 4726, 21 mai 1777.

<sup>22</sup> Le nom apparaît pour la première fois en 1198 dans le **Livre d'Or** de Bayonne» d'après Raymond, **Dictionnaire topographique...**, p. 121 : « la fontaine de Navariz, c<sup>ne</sup> d'Anglet à Montori . La même année, il est attesté à nouveau dans un autre texte dudit document : « **quartam decime de Andos, et quartam decime de Urrusaga, et quartam decime de Lelana, et quartam decime de Usetarren, et de Honderiz, et quartam decime de Ygasc, et quartam decime de Berindos, et quartam decime de Belai, et quartam decime de Navariz, et quartam decime de Fausegui et de Balaison, et medietatem paludis decime de ultra molendino de Lamufala** », **Livre d'Or**, année 1198, édition 1906, p. 81.

<sup>23</sup> Minute notariale III E 3750, 26 décembre 1710

<sup>24</sup> Minute notariale III E 4728, 09 janvier 1774.

<sup>25</sup> Minute notariale III E 4726, 21 mai 1777.

<sup>26</sup> Minute notariale III E 4729, 08 juin 1777.

<sup>27</sup> Minute notariale III E 4731, 13 février 1781.

<sup>28</sup> Minute notariale III E 4738, 19 octobre 1783.

<sup>29</sup> Minute notariale III E 4732, 27 avril 1783.

<sup>30</sup> Minute notariale III E 4733, 01 août 1784.

<sup>31</sup> Minute notariale III E 4742, 22 avril 1787.

Bas, faisant partie des champs appelés navarits »<sup>32</sup> ; « [terres] de lad. maison de Lesterlou, Situées au present lieu quartier de Bas, aux champs des navarits »<sup>33</sup> ; « au champ Communs, appellées navarits »<sup>34</sup> ; « au champ Communs, appellées les (sic) navarits »<sup>35</sup> ; « (...) un arpent ou environ de terre, qui est dans le champ appelée ; les naverits »<sup>36</sup>

#### « **Barrandeguy** »

Bien que situé dans la quartier de Bas, il est néanmoins difficile de connaître avec exactitude l'emplacement de ce champ. D'après notre étude, parmi les milliers d'archives notariales consultées, seule une semble le mentionner : « [terre] Scittuée aud. anglet quartier de Bas : Confrontant du Cotté du Levant au Champ appelé Barrandeguy de la veuve david, un morceau de lande Commune entre deux, du midy a une pareille Lande Commune, du Couchant au partage Lande de la maison de Bergés ; et du nort au même champ appelé Barrandeguy »<sup>37</sup>

#### « **dardanague** »

D'après notre étude, il n'existe manifestement qu'une seule minute notariale citant ce lieux-dit angloy :

« La possession des objets mentionnés dans Lacte de partage dud. Jour 30 X<sup>bre</sup> 1740 : notamment de La vigne apellée de teulle et La piece de terre appelés (sic) dardanague Comme acquets »<sup>38</sup>.

Cependant, il est relativement aisé de situer cet endroit pour diverses raisons. D'une part, il existe de nos jours une petite rue angloye qui porte ce nom : « rue d'Ardenague » (sic). En outre, il existait en 1874<sup>39</sup>, non loin de cette rue, deux maisons qui s'appelaient respectivement « P<sup>t</sup>. Dardenague » et « G<sup>d</sup>. Dardenague ». Ces maisons n'existaient pas en 1831 puisqu'elles ne figurent pas sur le cadastre de l'époque dans lequel, en revanche, il y est fait mention du « chemin d'ardanaque » (sic), c'est-à-dire l'actuelle

---

<sup>32</sup> Minute notariale III E 4743, 22 avril 1788.

<sup>33</sup> Minute notariale III E 4744, 17 mai 1789.

<sup>34</sup> Minute notariale III E 4746, 10 mai 1791.

<sup>35</sup> Minute notariale III E 4746, 10 mai 1791.

<sup>36</sup> Minute notariale III E 4754, 06 prairial de l'an IX.

<sup>37</sup> Minute notariale III E 4730, 24 janvier 1780.

<sup>38</sup> Minute notariale III E 4722, 04 décembre 1768.

<sup>39</sup> **Plan de la commune d'Anglet...** , Bibliothèque municipale de Bayonne — cote C. 135.

« rue de Louillot », ce dernier étant le nom d'une ferme construite au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### « cap de Laran »

Jean Goyhenetche a trouvé dans le registre des délibérations de la communauté (archives municipales) le nom d'un endroit d'Anglet qu'il n'est malheureusement pas possible de situer avec certitude : « la foret commune situé (sic) dans l'endroit appelée cap de Laran »<sup>40</sup>.

Il s'agit peut-être de l'actuelle impasse angloise de l'Aran, située non loin du l'actuel rond-point d'Aritxague dans une zone en partie encore boisée.

#### « Senetche »

Parmi les milliers de minutes notariales consultées, une d'entre elle mentionne : « deux pieces de terre en Junca vendües de la Contenance de deux arpents Scittuées en Cette paroisse d'Anglet au quartier de Bas : appelées Senetche appartenantes aud. Sieur Lassalle »<sup>41</sup>.

Il ne peut manifestement s'agir, comme nous le verrons plus loin, que de l'endroit appelé de nos jours « Atchinetche ».

#### « Le Basta »

Une autre fait état d'une « piece de terre en friche Close par eux acquise, appelée Le Basta qui est le derriere du moulin appelée Brindos »<sup>42</sup>

#### « Laribeÿre »

Il s'agissait d'une « piece de terre appelée Laribeÿre, de la Contenance d'un arpent & demy ou environ (...) Scittuée en cette parroisse d'anglet, au quartier de bas (...) du midy a Lheritage de Montory, appartenant aux d'ames (sic) Religieuses de S<sup>t</sup> Bernard »<sup>43</sup>

#### « Le Cap de Lion »

Il s'agissait d'un champ « Confrontant du Levant a un champ appelé le petit champ de Joansun, du midy a un champ cy devant apellée Coul[ ]<sup>44</sup> (...) et du couchant au champ appelé Le Cap de Lion »<sup>45</sup>

---

<sup>40</sup> Archives communales d'Anglet, BB1 et BB2, 18 décembre 1737.

<sup>41</sup> Minute notariale III E 4736, 20 août 1788.

<sup>42</sup> Minute notariale, III E 4746, 05 avril 1791

<sup>43</sup> Minute notariale, III E 4735, 03 septembre 1787.

<sup>44</sup> Illisible.

### « Lahosse » et « Lusclade »

« [terre] quelle ã au champ appelle mathieu, demy arpent de terre au champ appelé Lahosse, un demy quart d'arpent, au champ appelé Lusclade et une vigne appelée Le Sarment (...) un arpent ou environ de terre, qui est dans le champ appelée ; les naverits »<sup>46</sup>

### « baleich »

En 1710, il est fait mention d'« une piece de terre appelée baleich Scituée aud. anglet »<sup>47</sup>. L'endroit n'a pas pu être identifié.

### « pû de Lirle »

« vigne scituée aux Sables au pû de Lirle »<sup>48</sup>. L'endroit n'a pas pu être identifié.

### « terre neuve »

Et le 22 frimaire an II, il est question de la « piece de terre appelée terre neuve ; Confrontée du levant a terre destienne un chemin entre deux du midy Et du Couchant a terre Darius, chemin entre deux, et du nord a terre de Lesquerdo »<sup>49</sup>

### « Lous pontricq » ou « pontricts »

Sont également mentionnés les « [terres] Situées aud. Lieu ; L'une appelée des pontricts ; Confrontée du levant a terre dependante ; de la maison de George ; du midy a terre de la maison de mariblanque de meme que du midy Et Couchant a terre Darius, chemin entre deux, Et du nord a terre de Lesquerdo »<sup>50</sup> et « un arpent de terre Labourable appelé Lous pontricq Scittué au quartier de haut proche de la maison de Sabou »<sup>51</sup>.

### « le Campot »

« un lopin de terre, appelé le Campot, qui est a Côté d'une piece de terre de la maison de poigt »<sup>52</sup>

---

<sup>45</sup> Minute notariale III E 4723, 07 mai 1769.

<sup>46</sup> Minute notariale III E 4754, 06 prairial de l'an IX.

<sup>47</sup> Minute notariale III E 3750, 10 novembre 1710.

<sup>48</sup> Minute notariale III E 4725, 04 août 1773.

<sup>49</sup> Minute notariale III E 4747, 22 frimaire an II.

<sup>50</sup> Minute notariale III E 4730, 07 novembre 1779.

<sup>51</sup> Minute notariale III E 4747, 22 frimaire an II.

<sup>52</sup> Minute notariale III E 4748, 05 prairial an III.

### « la tuillerie »

Il est difficile de situer cet endroit, faute de documents : « la moitié d'une piece de terre marais, en Jonc vague, appelée la tuillerie »<sup>53</sup>

### « le hautein »

Il s'agissait d'« une piece de terre appelée le hautein, du midy a ladite maison et au taillis de laussucq, un chemin entre deux, du Couchant au Bois dondrits »<sup>54</sup>

### « Lahoun de La Borde »

« [vigne] Scituée aux Sables de Cette paroisse d'anglet, et au lieu appelé Lahoun de La Borde »<sup>55</sup>

### « Bahinos »

De nos jours, une rue d'Anglet porte encore ce nom qui est fort ancien puisqu'il existait déjà au XII<sup>e</sup> siècle : « quartam decime de Befinos » en 1198<sup>56</sup>.

### « chambre d'amou(r) »

Actuellement, ce nom d'Anglet désigne probablement un endroit connu au moyen âge sous le nom de « la roque d'Igasc »<sup>57</sup>. Un document de 1828<sup>58</sup>, quant à lui, désigne l'endroit sous le nom de « gorge de barbac », le toponyme « barbac » (sic) désignant ici en réalité, suppose-t-on, le moulin d'Anglet appelé au XVIII<sup>e</sup> siècle « Barbut ».

On ne connaît pas exactement l'origine de l'expression « la Chambre d'Amour », sinon qu'elle était manifestement utilisée par les habitants d'Anglet au XVIII<sup>e</sup> siècle comme le montrent certaines minutes notariales :

« Lesd. maisons Confrontantes du levant a maison de Pessot, du midy au champ de Gaillou chemin public entredeux (sic), qui conduit a la chambre d'amour, du nord a terres de messanges chemin entre deux, Et du couchant a la maison Lesterlou «<sup>59</sup> ; « ont

---

<sup>53</sup> Minute notariale III E 4746, 10 septembre 1791.

<sup>54</sup> Minute notariale III E 4745, 17 mars 1790.

<sup>55</sup> Minute notariale III E 4730, 11 juin 1780.

<sup>56</sup> **Livre d'Or**, f<sup>o</sup> 23, année 1198, p.81.

<sup>57</sup> **Le Livre des Établissements**, cf. année 1307.

<sup>58</sup> « Plans des Limites de la Commune Correspondant aux 7 articles du Proces-verbal de Délimitation du 4 Décembre 1828 », archives communales d'Anglet, Inventaire Contributions G./n<sup>o</sup> 8, art. 1 du procès-verbal.

<sup>59</sup> Minute notariale III E 4738, 10 octobre 1783.

Comparû marie Mimiague Veuve de Joannes Delorent DEtat de Laboeur maitresse de La maison de hillontine prés La Chambre d'amou »<sup>60</sup>.

Le nom apparaît déjà dans une carte du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>, mais son origine n'est pas claire. En outre, il apparaît également dans deux cartes espagnoles du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>62</sup> sous une forme espagnolisée : « Chambre y Punta de Amor » (1770) et « Camara y P<sup>ta</sup> de Amor » (1793). Il se peut que ce nom ait un rapport avec la venue en Labourd du juge Pierre de Lancre au début du XVII<sup>e</sup> siècle puisque celui-ci nous dit dans l'un de ses ouvrages que les jeunes gens d'Anglet ont l'habitude de se rendre dans un lieu qu'il appelle « la chambre d'amour voisine, que Venus semble avoir planté pour cette seule occasion tout exprés sur le bord de la mer »<sup>63</sup>.

### « montagne de Sable »

Une seule minute notariale mentionne cet endroit : « Scituée aux Sables dud. anglet de la Contenance denviron onze milliers et demy de pieds de vigne Comfrontant (sic) du levant a ~~Sable Commun~~ (sic), la riviere ent (sic) de cette ville [Bayonne] Sable Commun dud. anglet, du Midy a une montaigne de Sable Commun, du Couchant a pinadar Comun de lad. par<sup>se</sup> et du nort aussy a Sables Communs de la même par<sup>se</sup> ».

### « (D)Arritzague », « Ritxague », « Ritzague », « Rissague », « Durritzague »<sup>64</sup>

« la lande de Ritxague »<sup>65</sup> ; « Vendent deux Journees de partage Scituées Sur la Lande Darritsague, qui Confrontent de levant au chemin publicq, du midy au partage de teulle du nord a Celuy de Pardaillan et du Couchant a celuy de Barribeylie »<sup>66</sup>

Il existait et existe encore à Anglet un moulin et une maison — tenue manifestement pour noble — du même nom : « la maison et moulin D'arritzague »<sup>67</sup> ; « en la parroisse

<sup>60</sup> Minute notariale III E 4725, 08 avril 1776.

<sup>61</sup> **Carte particulière des costes de Guienne...**, Bibliothèque municipale de Bayonne — cote C. 192 / C. 192<sup>bis</sup>.

<sup>62</sup> López Selles, T., **Carta que comprende el país de Labur...**, Musée Historique de l'Armée, Madrid & López Selles, T., **Mapa de la M(uy) N(oble) y M(uy) L(eal) Provincia de Guipúzcoa (1770)**, Musée de San Telmo, Saint-Sébastien.

<sup>63</sup> Lancre, 1938, **Tableau...**, Livre I, discours II, **BMB**, p. 162.

<sup>64</sup> Le nom semble apparaître à plusieurs reprises dans le **Livre d'Or** sous la forme **Urrucega**, 1148, 1149, **Urrusague**, 1266. L'identification de ce toponyme médiéval avec l'actuel toponyme d'Anglet **Arritsague**, **Haritxague**, **Aritxague**, etc. n'est pas assurée, quoique admissible. En revanche, il est certain que les toponymes **Arrissague**, 1389, **RG**, T. I, **Arrussage**, 1393, **RG**, T. I, pp. 101, 103, **Arutsague**, 1482, **RG**, T. I, p. 105, **Arrutsague**, 1482, **RG**, T. I, 183, correspondent à l'actuel toponyme **Aritxague** mentionné ci-dessus.

<sup>65</sup> Minute notariale III E 4725, 29 juin 1774.

<sup>66</sup> Minute notariale III E 4726, 03 juillet 1778.

D'anglet et maison noble Durritzague, pays et bailliage de Labourt (...) a Compareu messire Jean Baptiste de caupenne marquis Damou et de S<sup>t</sup> pée chevalier de lordre (sic) militaire de S<sup>t</sup> Louis colonel D'infanterie Commandant pour le Roy au gouvernement de Bayonne, aud. pays de labourt et Seigneur de la p<sup>nte</sup> maison noble Durritzague »<sup>68</sup> ; « a Comparû Jeanne Dubascou veuve d'Etienne Poth Laboureur veuve d'Etienne Poth Laboureur maitresse de la maison de Bertrand de ce lieu y demeur<sup>t</sup> au quartier de haut (...) Jean Poylo mar<sup>d</sup> meunier dud. anglet demeurant au moulin de Rissague au quartier de Brindos (...) terre de jean mouton »<sup>69</sup> ; « maison de ritzague (...) à Comparû Jean poyto cadet, demeurant au moulin de Belay Scitué en la parroisse de Biarritz »<sup>70</sup>.

En outre, le moulin « D'arritzague » était alimenté par un petit étang aujourd'hui asséché et connu à l'époque sous le nom de « L'estan d'Aritzague »<sup>71</sup>

### **Noms de parcelles et noms de vignes**

En ce qui concerne les autres noms de terrains recensés au cours de notre étude, il s'agit de noms de maisons : la terre appelée de « Sallenave » (nom de maison), de « Saraspe » (nom de maison), etc.

En ce qui concerne les noms de vignes recensés, il s'agit presque toujours de noms de maisons, parfois de propriétaires, excepté cependant dans quelques cas.

Voici, d'après nos recherches, tous les noms de vignes qui manifestement ne semblent pas correspondre à des noms de maisons :

#### **« La plante de grand pie »**

« [vigne] Scittuée aux Sables d'anglet appelée Laplante de grand pie (...) Sieur martin Saint J<sup>n</sup> Laboureur Sieur ancien de la maison de trouil de Cette parroisse d'anglet (...) Jean hirigoyen aussi Laboureur maitre de la maison d'adam de hitze de Cette parroisse d'anglet »<sup>72</sup>

---

<sup>67</sup> Minute notariale III E 4750, 19 germinal an V.

<sup>68</sup> Minute notariale III E 4759, 01 juillet 1754.

<sup>69</sup> Minute notariale III E 4727, 09 mars 1771.

<sup>70</sup> Minute notariale III E 4724, 03 novembre 1773.

<sup>71</sup> Archives communales d'Anglet, cote BB1 et BB2, 30 juillet et 22 avril 1732. En 1618, cet étang est également appelé « estang du molin daritzague », archives communales de Bayonne, cote, FF. 420, n° 62.

<sup>72</sup> Minute notariale III E 4730, 11 avril 1779.

« **Cornalè** »

« [vigne] appelée Cornalè (sic), Confrontante de Levant a la vigné de joan petit de Bas, du midy au champ de dubruc, du couchant a la vigne de Jolis & du nort a la vigne d'adam »<sup>73</sup>

« **de la Coste** »

« du levant a la vigne de la Coste heritiere de la Veuve Detchegaray »<sup>74</sup>

« **Pitarre** »

« Savoir est ; une vigne appelée Pitarre (...) Confrontante du levant a la riviere du Boucau ; du midy a la vigne app<sup>te</sup> a nicolas Bastide chemin entre deux ; du Couchant ; au grand pignada de cette paroisse ; Et du nord a une autre vigne, app<sup>te</sup> au metayer du bien de larrou (...) par Jean laurens maitre de la maison de lembeye Et Bernard banquet maitre de la maison de coutry »<sup>75</sup>

« **Bouheben** »

« [vigne] appelée Bouheben attenante a la vigne de Compagnet aux Sables dud. anglet »<sup>76</sup>

« **Le Sarment** »

« une vigne appelée Le Sarment (...) un arpent ou environ de terre, qui est dans le champ appelée ; les naverits »<sup>77</sup>

« **La Baronne** »

« Deux vignes L'une appelée La Baronne et L'autre Le Sarment »<sup>78</sup>

« **labadan** »

« du Nort a la vigne de labadan »<sup>79</sup> ; « vigne Scituée aux Sables dud. anglet (...) vigne Confrontant du Soleil leuant ; Jcelle vigne Confrontant du Soleil leuant à vigne de labadan »<sup>80</sup>

---

<sup>73</sup> Minute notariale III E 4729, 06 avril 1777.

<sup>74</sup> Minute notariale III E 3750, 27 octobre 1708.

<sup>75</sup> Minute notariale III E 4738, 17 août 1783.

<sup>76</sup> Minute notariale III E 4730, 07 novembre 1780.

<sup>77</sup> Minute notariale III E 4754, 06 prairial an IX.

<sup>78</sup> Minute notariale III E 4754, 05 prairial an IX.

<sup>79</sup> Minute notariale III E 3750, 28 novembre 1710.

<sup>80</sup> Minute notariale III E 3750, 19 mars 1714.

« **du Boucau** »

« [vigne] Scittuée aux Sables de Cette paroisse & appelléé (sic) la vigne du Boucau »<sup>81</sup>

« **dou Santou** »

« une vigne appellée dou Santou Scituée aux Sables Confrontant a La vigne de pinton du Soleil Couchant, du nord a celle de jaureguy, du Levant a la vigne de Goulias et du Sud a celle de Gerard le meunier »<sup>82</sup>

« **hargouete** »

« une vigne appellee hargouete »<sup>83</sup>

« **Cap de Lanuque** »

« deux vignes, l'une apellée le Cap de Lanuque Située, a Côté de celle d'esteben et l'autre apellée lavigne de la Cotte »<sup>84</sup>

« **la maison** »

« terre lande partage de lad. maison appellée Salvat dud. Lieu plus d'une vigne, appellée de la maison de la contenance de six mille pieds ou environ qui est a côte de Celle de Laborde »<sup>85</sup>

« **Beau lieu** »

« Plus d'une vigne du Comptant de deux mille pieds ou environ, appellee Beau lieu, qui est a côté d'un terrain sable de la maison de Lesquerdo »<sup>86</sup>

« **Gibraltard** »

« la Jouissance et usufruit dune vigne appellée Gibraltard de la Contenance d'environ huit millé pieds ; Laquelle a leur decés sera Incorporée dans lad. maison et bien dereginne »<sup>87</sup>

---

<sup>81</sup> Minute notariale III E 4730, 29 août 1780.

<sup>82</sup> Minute notariale III E 4725, 26 janvier 1773.

<sup>83</sup> Minute notariale III E 4759, 18 juin 1754.

<sup>84</sup> Minute notariale III E 4748, 05 prairial an III.

<sup>85</sup> Minute notariale III E 4748, 05 prairial an III.

<sup>86</sup> Minute notariale III E 4748, 05 prairial an III.

<sup>87</sup> Minute notariale III E 4745, 05 février 1790.

## Hydronymes : lacs ou étangs de la paroisse

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait dans la paroisse d'Anglet plusieurs petits étangs alimentant divers moulins et deux lacs : celui de « Brindos » et celui de « Gibraltar ».

### « Gib(r)altar(d) », « Chimberta » aujourd'hui « Chiberta »

Une très belle carte de 1779, à propos de laquelle René Cuzacq avait déjà écrit un article, a été exposée en 1996 dans la Salle Ducéré (Bibliothèque municipale de Bayonne). Le lac connu de nos jours sous le nom de « Chiberta » y est appelé « Etang de Gibraltar »<sup>88</sup>.

En outre, le même nom apparaît dans une délibération de la communauté (archives municipales d'Anglet) découverte par Jean Goyhenetche : « Le Vingt sixieme du mois de decembre 1762, En Lassemlée generale tenue par les hans [habitants] de la parroisse danglet, il a ete fait lecture du reglement que les S<sup>rs</sup> abbé Jurats [illisible] ont fixe devoir etre paye par les particuliers qui ont Souffert des dommages et qui ont ete remplacés dans le nouveau Sable, et ceux qui ont achepté les nouveaux sables dans la sable (sic) laissé par la mér (sic) (...) Nouveaux Sables de gibaltar (sic) (...) [signé] Pene [et] Landalde [notaire] Dithurbide »<sup>89</sup>. Enfin, voici, d'après nos recherches, toutes les minutes notariales (connues jusqu'à présent) qui mentionnent ce nom : « La moitié dun comptant de Vigne plante jeune qui est du Cotte de Gibraltar »<sup>90</sup> ; « Scavoir est une vigne Basse de la Contenance de huit mille pieds ou environ (...) Scittuée en cette parroisse d'anglet & aux Sables d'icelle & au lieu appellé gibaltar (sic) »<sup>91</sup> ; « la Jouissance et usufruit dune vigne appellée Gibaltard de la Contenance d'environ huit millé (sic) pieds ; Laquelle a leur decés (sic) sera Incorporée dans lad. maison et bien dereginne »<sup>92</sup> ; « une autre vigne perdue de la contenance d'une Journée ou environ confrontée du levant a la vigne de Jean mouton du midy, a celle de Bascot du couchant a Celle de Gibaltard, et du nord a Celle de miqueu un Chemin entre eux »<sup>93</sup> ; « du midy, a terre Sable en vigne de Celle du Coy, du Couchant a letang de Gibaltard, et du nord a terre Sable de la maison de Catherine »<sup>94</sup> ; « une piece de terre Sable, du Comptant de Dix mille pieds de Sarment, Située dans L'enclos des Sables de Cette Commune (...) Confrontée du Soleil Levant

---

<sup>88</sup> Iglesias, 1997, « Le toponyme Chiberta », pp. 43-64.

<sup>89</sup> Iglesias, 1997, « A propos de quelques noms de lieux... », p.2.

<sup>90</sup> Minute notariale III E 4723, 27 février 1771, notaire Pierre Dhiriart.

<sup>91</sup> Minute notariale III E 4730, 28 février 1779, notaire Darancette.

<sup>92</sup> Minute notariale III E 4745, 05 février 1790, notaire Pierre-Florentin Dhiriart.

<sup>93</sup> Minute notariale III E 4745, 20 novembre 1790, notaire Pierre-Florentin Dhiriart.

<sup>94</sup> Minute notariale III E 4752, 02 pluviôse an VII, notaire Pierre-Florentin Dhiriart.

Commun du midy, a une vigne perdue de la maison de Catherine ; du Couchant a un Lacq appelé Gibraltar, et du nord a une vigne »<sup>95</sup>.

En ce qui concerne la forme « Chimberta », elle est attestée deux fois au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>96</sup>.

### « Brindos »

L'« etang du moulin de Brindos », c'est-à-dire l'actuel lac de « Brindos », également écrit « Brindeaux »<sup>97</sup>, est attesté à plusieurs reprises. Citons, entre autres, la minute notariale qui suit :

« Confrontée du levant au grand etang du moulin de Brindos, du Couchant et midy au marais de lad. paroisse, Et du nord, a une piece de terre lande vague dependante de lad. maison de palme, aud. Sieur acquereur appartenant »<sup>98</sup>

### Marais : « Balichon » et « Estunart »

Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, le territoire où sont situées de nos jours les grandes surfaces « Carrefour BAB.2 » et « Géant Casino » constituait une grande zone marécageuse inhabitée. Diverses cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle et XIX<sup>e</sup> siècle mentionnent ces marais sous les noms de « Balichon » et d' « Estunart »<sup>99</sup>.

### Ruisseaux

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les ruisseaux étaient extrêmement nombreux dans la paroisse d'Anglet. Malheureusement, les archives consultées au cours de notre étude ne les mentionnent

---

<sup>95</sup> Minute notariale III E 4754, 02 frimaire an IX, notaire Pierre-Florentin Dhiriart.

<sup>96</sup> **Plan de la commune d'Anglet...**, Bibliothèque municipale de Bayonne, cote C.135. Le nom apparaît également dans une délibération municipale d'Anglet (12 novembre 1876) découverte par Jean (ou Manex) Goyhenetche : « Mise en ferme du droit de pêche dans le lac de Chimberta (sic) », cf. Iglesias, 1997, « A propos de quelques noms de lieux... », p. 9.

<sup>97</sup> **Carte des environs de Bayonne en 1724...**, Bibliothèque municipale de Bayonne, cote IE. — C.1474.

<sup>98</sup> Minute notariale III E 4746, 21 octobre 1791.

<sup>99</sup> **Plan des barthes d'Anglade...**, Bayonne, 1837, 1 feuille, 152 × 68 c cote C.103, archives municipales de la Bibliothèque municipale de Bayonne. Un document du début du XIX<sup>e</sup> siècle les mentionne également, cf. « Pièces ayant rapport au Partage de propriétés Entre la ville de Bayonne et anglet En l'an 11 et l'an 12 transaction arrêtée entre la ville de Bayonne et anglet relative au partage qui cest (sic) effectué et qui a été approuvé par le gouvernement, des barthes marais de L'Estuenard (sic) et Balichon ainsi que de la foret de pignadar de Blampignon Le 10 9<sup>bre</sup> 1806 », archives communales d'Anglet, G.59. Un passage de ce document mentionne en effet que « les marais de Balichon et D'Estunart seront partagés de la même manière ; et que pareillement on se rendra Sur les lieux pour proceder (sic) a y fixer et y placer les limites » (23 messidor an II). En 1832, il est fait mention du « Junca de Lesturnard (sic) », cf. « Procès-verbal de classification du Territoire, Evaluation du Revenu des diverses nature de Cultures, et Classement des propriétés », archives communales d'Anglet, G./n° 6, 01 août 1832.

guère et nous en sommes réduits à nous baser sur des documents du XIX<sup>e</sup> siècle, principalement le cadastre de 1831 qui est être un document très détaillé.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne compte pas moins de 20 ruisseaux. Cela étant, leur nom ne présente que peu d'intérêt car il s'agit presque toujours de noms de maisons : « ruisseau d'Assouye » (sic) (maison de Bessouye) ; « ruisseau Belay » ; « ruisseau de Borde Basse » ; « ruisseau du moulin de Brindos » ; « ruisseau de noutary » ; « ruisseau de Mauléon » ; « ruisseau d'Ajuzau » (sic) (maison de Juzan) ; « ruisseau de Bellevue » ; « ruisseau Lahorgue » ; « ruisseau Labarthe » ; « ruisseau de Beyries » ; « ruisseau de Florence & de Sans » ; « ruisseau Lure » ; « canal Ritxague » (sic) et « canal d'Atchineche » (sic). En revanche, plusieurs d'entre eux ne portent pas un nom de maison. Il doit donc s'agir, peut-on alors supposer, de véritables hydronymes ayant probablement eu à l'origine une fonction descriptive : « ruisseau Mouras » ; « ruisseau de la Polive » (sic) ou « ruisseau la Galive » (sic) ; « ruisseau deüs très Arrius » ; « ruisseau des Pontrics » et « ruisseau Maharin ».

#### « Maharin »

Il s'agissait de l'un des ruisseaux parmi les plus importants de la paroisse, ruisseau qui, au demeurant, existe encore. Il prenait et prend toujours ses sources à deux endroits : l'un situé près du l'actuel « chemin du Refuge » et l'autre dans les environs de l' « ancien chemin de Bahinos » (aujourd'hui « rue de Bahinos »).

Il se dirige ensuite en direction nord-est et, après avoir contourné l'usine Bréguet-Dassault, se jette dans l'Adour à l'intersection des avenues de Montbrun et de l'Adour. D'après le cadastre de 1831, ce ruisseau alimentait successivement trois moulins : celui de « Hausquette » ou « Hosquette », celui appelé « Moulin neuf » et un dernier connu sous le nom de « Moulin de Valatin ». Ces deux derniers, contrairement à celui de « Hausquette », possédaient chacun deux petits étangs aujourd'hui asséchés.

#### « Arritzague », « Atchineche », « Beyries », « Busquet » et « Brindos »

Le ruisseau appelé de nos jours « Aritxague » relie, après avoir parcouru une distance de plusieurs kilomètres, le lac de Brindos à l'Adour. Dans un premier temps, il longe l'actuel chemin de fer menant en Espagne et cela jusqu'à hauteur du carrefour de Maignon où il s'infléchit brusquement vers le nord.

A partir de cet instant, le cours du ruisseau est parallèle au Boulevard de l'Aritxague (commune de Bayonne et autrefois juridiction de Bayonne) et ce jusqu'à la Zone Industrielle appelée « Le Forum » où il rejoint un autre ruisseau servant également de

limite aux communes d'Anglet et de Bayonne : un ruisseau appelé successivement de « Beyries » et de « Busquet »<sup>100</sup>.

Du « Forum » et jusqu'à l'Adour, son cours, désormais parallèle à l'actuelle rue appelée chemin des Barthes, sépare encore de nos jours administrativement les communes d'Anglet et de Bayonne.

## **Noms de maisons**

### **a) Quartier administratif non identifié**

Parmi les maisons ayant existé dans la paroisse d'Anglet au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y en a 118 dont le quartier administratif n'a pas pu être identifié avec une totale certitude — dans le doute, nous avons préféré nous abstenir au moment de leur attribuer un quartier :

#### **La Fourcade / Lafourcade**

**Amestoy**

**Audios**

**Auger / Doger**

**Barribeylie**

**Beaulieu**

**Bidegnorenia**

**Bordebasse**

**Camin**

**Casteig / Casteigs**

**Chateau de Moyrie [autrement] Castets**

**Coulau de Mamou**

**Curialle / Currialle**

**Dauque**

**Desteun de Martin**

**Dolhondo**

**Dominique de Hitze**

#### **Mari Bastide / Bastide**

**Arnaud**

**Augé / Auger**

**Augeron**

**Basque / Bascou**

**Bernard de Bellocq**

**Biton de Hitse**

**Boué**

**Cantau**

**Cenom**

**Cherlicoute appelée Petit  
Jauregü**

**Courbet**

**Dargela**

**De Grand Jaureguy / De  
Jaureguy**

**Detcheberrico Borda**

**Dolives**

**Doyhamboure**

<sup>100</sup> « Plans des Limites de la Commune Correspondant aux 7 articles du Procès-verbal de Délimitation du 4 Décembre 1828 », archives communales d'Anglet, Inventaire Contributions G./n° 8, Anglet et S<sup>t</sup> Esprit, art. 3 du procès-verbal.

<b>Dubarbé / Doubarbé</b>	<b>Du Bon / De Boun</b>
<b>Etienne de Joana / Estienne de Joana</b>	<b>Estebe / Estebé / Esteben de Laurens / Esteben de Laurens de Lembeje / Esteben Lembeye</b>
<b>Fabian</b>	<b>Gazon / Gason</b>
<b>Georlis</b>	<b>Gerard / Gerart / Gerart le Meunier</b>
<b>Gillon</b>	<b>Graciotte</b>
<b>Gracy / Gracy de Poth / Poith</b>	<b>Gracy dou Blanq</b>
<b>Grand Boué / Bouey</b>	<b>Guichon</b>
<b>Guignon</b>	<b>Haranbillet / Harambillete / Rambillete</b>
<b>Hausseguy</b>	<b>Hauyé</b>
<b>Hort / Douhort / Louhort / Dufort</b>	<b>Jean de Hitze</b>
<b>Joan de Catheline</b>	<b>Joan Douat</b>
<b>Joannichon</b>	<b>Joannot de Bonney</b>
<b>Joanramou / Jouan Rame / Jean Rame / Jeanrame</b>	<b>Jolis / Joly</b>
<b>La Benoitierie</b>	<b>La Courr[ege] (La Courrege ?)</b>
<b>La Ferriere</b>	<b>Labadie</b>
<b>Lahiton</b>	<b>Lamolie / Lamouly / La Moulie</b>
<b>Laque[raud] (Laqueraud ?) / Laquai / Lacay</b>	<b>Larrade</b>
<b>Larribau</b>	<b>Larrou</b>
<b>Lartigue</b>	<b>Latchague / Latxague / Laxague / Latzague</b>
<b>Lauren</b>	<b>Laurens de Menjoulet d. [dit] de Tarandelle / Tarandele / Tarandelle / Tarrandele / Tarrandelle</b>
<b>Le Grand Vignau / Vigneau</b>	<b>Lesougne</b>
<b>Lure</b>	<b>Maisonneuve</b>
<b>Maligne</b>	<b>Mardalle / Mardaille</b>
<b>Maripetit</b>	<b>Martin Estebenon</b>
<b>Martin Hausseguy</b>	<b>Menjon</b>
<b>Micolau</b>	<b>Monbrun / Montbrun</b>
<b>Mondritz / Mondrits</b>	<b>Mont Senjouan / Monsenjouan /</b>

<b>Moulin a Vent</b>	<b>Mont S<sup>t</sup> Jouan [= Mossenjoan]</b>
<b>Moumas</b>	<b>Moulin Nau</b>
	<b>Mousou / Moussou / Mouchou / Moussé</b>
<b>Pachon</b>	<b>Panblan / Pamblancq</b>
<b>Papy / Papoy</b>	<b>Pardallan / Pardaillan / Pardeilhan</b>
<b>Pastissé</b>	<b>Patine de Bas / Patiné / Pathinne</b>
<b>Pecheu / Pacheu</b>	<b>Pegnigne / Pegnin Duvignau</b>
<b>Petit Jaureguy</b>	<b>Petiton dit Caliche</b>
<b>Pey / Dupey / Doupey</b>	<b>Peyré</b>
<b>Pierre</b>	<b>Pierre de Capdehourticq</b>
<b>Pierre Dufau</b>	<b>Piraube / Peyraube</b>
<b>Raimond / Raymond</b>	<b>Reyque / Reyquiend</b>
<b>Sablot</b>	<b>Sallenave</b>
<b>Salvat</b>	<b>Sasso</b>
<b>Sauvadou de Leminine / Saubadon de Leminine</b>	<b>Sorhainde</b>
<b>Vergés / Poeïreton autrement Duvergé</b>	<b>Vignau / Bignau</b>

## **b) Quartier de « Bas »**

Liste des 93 maisons recensées d'après notre étude dans le « quartier de Bas » au XVIII<sup>e</sup> siècle :

<b>De Miqueu / Au de Miqueu / Micqueu / Miqueoù</b>	<b>Alexandre</b>
<b>Fabien Roland / Roland / Rollan / Roulan / Roullan / Rolent</b>	<b>Amanieu / Amaniu</b>
<b>Hausquete / Jean de Hausquete</b>	<b>Appaiou / Apahe / Apaye / Aphaye</b>
<b>Martin Loste / Loste / Lhoste</b>	<b>Arremon / Arremond</b>
<b>Pierre Joanrival / Joanrival / Jean Ribal</b>	<b>Arretche</b>
<b>Pierre Pinane / Pinane</b>	<b>Augé / Augér / Dauyé / Auyé</b>
<b>Saubat Ducassou / Ducassou</b>	<b>Bastan / Bastant</b>
	<b>Belars / du Petit Villars / de Villars / Billas</b>

<b>Belité / Belitte ou Chavanau / Chavaneau</b>	<b>Francese / Francesse / Franceze / Française</b>
<b>Belloc / Bellocq / Betlocq</b>	<b>Goulias / Gallias</b>
<b>Bidachon / Bitachon / Vitachon</b>	<b>Guillem / Guilhem</b>
<b>Camecourt / Camacour</b>	<b>Harliau / Harlio / Garlio</b>
<b>Camiade</b>	<b>Hilline / Hillinne</b>
<b>Caparitz / Caparits</b>	<b>Hillon</b>
<b>Casagne / Cassaing</b>	<b>Hirigoyen</b>
<b>Chabat / Chaubat / Chobat</b>	<b>Joan Petit de Bas</b>
<b>Chaloche / Chalosse</b>	<b>Joanicot / Joannicot</b>
<b>Champeaou / Champaou / Champeau / Champau / Champeoû / Champeou / Champeu</b>	<b>Joannetote</b>
<b>Constantin / Constantin Chemetoy / Constantin dit Chemetoy</b>	<b>Joansun / Joanson / Joansons / Joançon</b>
<b>Du Heret / Dou Herret</b>	<b>Jusan de Bas</b>
<b>Delgres / Delgrés autrement Le Bas</b>	<b>La / Le Crampe / Lacrampe autrement de Mougnoque / Monogne (écrit Mougnoque / Monogue = Mognogne &lt; basque muñña)</b>
<b>Des Bordes dit Sandore / Sandoure / Sendune / Sandune / Sandunne</b>	<b>La Barraque</b>
<b>Dhyancy / Dianzy / Ihansy / Moyrie Dihansy / Dihance / Yhaïncy / Dihancy / Hyancy</b>	<b>La Claque / Laclaque</b>
<b>Diot / Odiot</b>	<b>La Thuile / Teoule / Teule / Theuille</b>
<b>Dou Gaillou / Gaillon</b>	<b>Lalanne / Le Lane</b>
<b>Doujachou / du Jachou / Jachaou / Yaltzou</b>	<b>Lamaignan</b>
<b>Du / de Coy / Le Coy / Coey / Coeÿ / Joannes Doucoy</b>	<b>Lamotte / Lamothe / Lemothe</b>
<b>Du / De Rous / Roux / Dourrous / Saubat du Rous</b>	<b>Lampignon (sic)</b>
<b>Du Bearnais / Bearnois / Bearnés / Bearnez / Biarnez</b>	<b>Lardats / Lardatchs</b>
<b>Du Brun / Dubrun</b>	<b>Larmagnan / Armagnan / Darmagnac</b>
<b>Du Cordonnier</b>	<b>Larroque</b>
<b>Du Grand Amanieu</b>	<b>Le / Labas</b>
<b>Ducassou surnommée Montaury / Montory</b>	<b>Lembarras / Lambarras</b>
<b>Esterlou / Lesterlou</b>	<b>Loustau Hiribeyti / Loustau dit Dirubeheity</b>
	<b>Margauton / Amargouton / Amargoton / A Margoton / A Margouton / Margotoün</b>
	<b>Martincoy / Martin Coÿ / Coye</b>
	<b>Mary</b>
	<b>Massagne / Messagne</b>

**Messanges / Vincens de Messanges**

**Millet / Billet**

**Moulin de Balentin / Valentin**

**Moulin de Hausquete**

**Moulin de M<sup>r</sup> de Lure**

**Naubais / Naubeis / Nobeis**

**Pachiou / Pachieu**

**Parataire / Paratayre / Partaÿre /**

**Daratayre / Lou Partaire / Partaire**

**Penains / Despenans / Despenants /**

**Despanans / Espenant**

**Pessot / Pessaut**

**Petitote / Pethitote**

**Petit Amanieu**

**Petry / Petri / Betry [autrement]**

**Capdeboscq / Doucapdeboscq /**

**Doucapdouboscq**

**Pitton / Pintton**

**Pierron autrement de Coutry / Coutery**

**Porteteni / Porteteny**

**Quintaou / Quintaü / Quintau / Quintauy**

**Sabadon / Sauvadon de Menine / Saubade**

**de Menine / Saubade de Menine de**

**Larroque**

**Salis / Sallis / Salles**

**Samadet autrement Le Grand Villars**

**Saubat / Saubat Doit / Doat / Douat /**

**Saubadoat**

**Trebucq / Trebuc**

### **c) Quartier de « Brindos »**

Liste des 38 maisons recensées d'après notre étude dans le « quartier de Brindos »

au XVIII<sup>e</sup> siècle :

**Grand Hondaro / Hondaro**

**Boueyre / La Boueyre / Lehoueyre**

**Agne / Anne autrement de Baron**

**Amusty**

**Apitoith / Apitoits / Dapitois / Pitoys /**

**Pitoïx / Apitouas**

**Bergouey**

**Bessouge / Bessoye / Bessouye /**

**Besouye / Bessouie**

**Bordenave**

**Brunet / Bruneto**

**Busquet**

**Casenave**

**Daguerre**

**Duhau / Douhau / Du Haü**

**Durcos**

**Duza / Uza**

**Esterloc / Esterlocq / Lesterlocq**

**Galin**

**Harce / Deharce / La Harce**

**Hiribeheyti**

**Hitze**

**Landalde / Landalle**

**Lavignote / Lavignotte**

**Lesca / Lescar**

**Louise**

**Loustaunau / Loustauneau / Loustonau /**

**Loustau / Loustaunyaay**

<b>Mamou</b>	<b>Parme de Bas ou Pitcho / Pissot / Pichoto / Pichau / Palme</b>
<b>Moulin / Moulin Neuf</b>	<b>Plaisance / Plesence</b>
<b>Moulin de Brindos / Brindeaux</b>	<b>Sarricouete / Sarricouette / Sarricoüete</b>
<b>Moulin de Saut / Dessaut / Dussault</b>	<b>Saubade</b>
<b>Moulin et Maison Durritzague / de Rissague / Ritzague / Arritsague</b>	<b>Tambourin</b>
<b>Maisonnave</b>	<b>Truillet / Trouillet</b>
<b>Noble de Belhay / Belay</b>	

#### **d) Quartier de « Haut »**

Liste des 99 maisons recensées d'après notre étude dans le « quartier de Haut » au XVIII<sup>e</sup> siècle :

<b>Douhillon de Laregïne / Regine / La Regine / Lareynne / Reyienne / Reyne</b>	<b>Bergalan</b>
<b>Grand Cout / Cout / Ducom / Grancout</b>	<b>Bertrand</b>
<b>Laborde de La Cabana / Cabana / Cabane / Cabanne</b>	<b>Bertrand de Maridoublancq autrement de Le Bertrane / Bertrane / Bertranne</b>
<b>Martin de Hitze / Hitze / Hitse</b>	<b>Bigné / D'oubigné / D'ouvigné</b>
<b>Pierre Larriu / Pierre Larrieu</b>	<b>Bonney</b>
<b>Saint-Martin de Joana / Saint-Martin de Joanna / Joana / Joanna</b>	<b>Bourdeille</b>
<b>Adam / Adam de Hitze / Hitze</b>	<b>Catelinote / Catherinote / Catherinotte / Catherinon</b>
<b>Apitite</b>	<b>Catherine / Catherinne / Cateline</b>
<b>Arius / Darioux</b>	<b>Chabiague / Chebiague</b>
<b>Armendarits / Armandarits</b>	<b>Chicoyen / Chicouyen / Chicoÿon / Chicouyoun / Chicoyon surnommée Trouilhet</b>
<b>Aubergary / Aubergarry / Augergary / Aubegaray</b>	<b>Compagnet / Compaignet / Compagnét de Haut</b>
<b>Bascot / Baiscot / Baschot / Basquotte / Baishscot / Bashscot</b>	<b>Coulau / Coulaü / Coulleau de Laborde</b>
<b>Barbut</b>	<b>Dominique / Domenique</b>
<b>Baron</b>	<b>Du / Dou Tailleur</b>
<b>Barreres</b>	<b>Du Ras / Dourras / Duras</b>
<b>Beindelle / Bandelle / Vandelle / Bandere / Tailleur de Caparits</b>	<b>Du Rouge / Dourroutge / Arroutge</b>

<b>Dublan / Dublanc / Le Blancq</b>	<b>La Croix / Lacroix</b>
<b>Dubruc / Dubrocq</b>	<b>La France / Le France</b>
<b>Duvignau</b>	<b>Laborde / Leborde</b>
<b>Esquerdo / Desquerdau / Lesquerdot / Lesquerdoc</b>	<b>Labourdique / La Bourdique</b>
<b>Esteben de Martin</b>	<b>Lamigotte autrement Cinq Cantons / Cincanton / Cincantons</b>
<b>Estebenon</b>	<b>Laroze / Larroze / Larosé</b>
<b>Estebenon autrement Martinet / Martinot dit Chantie / Chantier</b>	<b>Le Hille / Lahille</b>
<b>Estienne</b>	<b>Le Tuque / La Tuque de Roussel</b>
<b>Gentiu / Gentieu</b>	<b>Lembeye</b>
<b>George</b>	<b>Lohiatte / Lahiate / Lahoyatte / Lahubiate</b>
<b>Gracy / Gracy de Haut / Gracy de Jameton / Jean Moutou</b>	<b>Louyre / Loueyre / Boueyre / Leboueyre</b>
<b>Hillot de Hitze / Jean de Hitze</b>	<b>Loustalot / Loustâlot</b>
<b>Hilontine / Hilloutine / Hilontine / Hillontine « Scituée a La Cotte »</b>	<b>Macherote / Macherotte / Machourotte</b>
<b>Hilontine / Hiloutine / Hilloutine</b>	<b>Margentiu / Margentieu / Marigentieu / Marigentiu / Marentiu / Marentieu</b>
<b>Hiriart</b>	<b>Martin de Mouney / Boney</b>
<b>Hitze autrement Lagene / Hitce</b>	<b>Maryblaque / Mariblaque</b>
<b>Lagere (sic)</b>	<b>Menin / Menine / Mening / du Megnin</b>
<b>Hourticq</b>	<b>Menjeon de Laurens / Menjon de Laurens / Mengeon / Menjou / Menjeon / Menjon</b>
<b>Jamot / Jean Mot / Jeanmot / Jeanmot de Bonney</b>	<b>Menjoulet</b>
<b>Jean / Juan (de) Bertrand autrement Estebeno(t)te</b>	<b>Mimiague</b>
<b>Joanchicoy / Jouanchicoy</b>	<b>Mondrin</b>
<b>Joan / Juan Dourthe / Jean Dorte</b>	<b>Moulin de Barbot</b>
<b>Joan Mouton / Jeanbouton autrement Arnaud Champs</b>	<b>Mousdarius / Mousdarieux</b>
<b>Joanchoury / Joanchourry / Juanchoury / Choanchoury</b>	<b>Maisonnave autrement de David</b>
<b>Joandehitse / Juan de Hitze</b>	<b>Penine / Peninne</b>
<b>Joannes Larrieu / Larrieu</b>	<b>Petit Boué</b>
<b>Joannin / Joannine</b>	<b>Petit Cout / Doupetit Cout</b>
<b>Jusan de Haut</b>	<b>Petite</b>
	<b>Peyro / Peyron</b>
	<b>Piton / Pinton</b>
	<b>Pierrine / Pierrines</b>

**Poth / Poith / Pothc / Poigt / Dupogt**

**Sabou / Sabon / Bone Sabou / Bonne Sabou**

**Saint-Jean / Saint-Joan autrement Pilate**

**Saraspe**

**Saubade Rouge / Saubade de Rouge /  
Dourouge / Saubatde / du Rouge / du  
Rous**

**Saubadine / Saubadinne**

**Taithon / Tathon / Thathon / Thaithon /  
Taton / Dou Thathou**

**Tartillon**

**Trueilh / Dutruilh Dubaron / Dubaron /  
Trouil / Troüil / de la Treille**

### **e) Quartier de « Sutarren »**

Liste des 23 maisons recensées d'après notre étude dans le « quartier de Sutarren »

au XVIII<sup>e</sup> siècle :

**Berraute**

**Broussé**

**Capdelestain / Capdelestaing**

**Cruchet / Couroutchete**

**Canton / Petit Canton**

**Esquerre / Ehquer / Esquer**

**Etcheverry / Detcheverry / Detcheberry**

**Gaujac / Gaujacq**

**Hiriart autrement de Bellevue**

**Juvigny**

**La Borde**

**Landarretche**

**Larrue de Bas**

**Laussucq**

**Maria / Marie**

**Mariantony**

**Martinon**

**Miqueto / Miqueuto / Micauto / Miquetau  
/ Miqueto / Miqueouto / Miquauto**

**Ondrits de Bas**

**Ondrits de Haut / Ondritz**

**Prince / Princy / Princi**

**Sallaberry / Salaberry / Sallaberrÿ**

**Salabat**